

Des aides pour rénover votre logement

Qu'est ce qu'une politique d'amélioration de l'habitat ?

- Une action publique qui s'inscrit dans le cadre du Programme Local de Habitat (PLH) pour répondre aux besoins de logements des habitants du territoire. Cette action a pris la forme d'une convention avec SOLIHA.
- Cette convention permet aux propriétaires d'obtenir des **conseils techniques gratuits et des subventions** (sous certaines conditions). Ces subventions sont accordées par l'ANAH, Vienne Condrieu Agglomération, le Département du Rhône et les caisses de retraites.

Qui peut en bénéficier ?

- **Les propriétaires occupants** dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs.
- **Les propriétaires bailleurs** qui souhaitent conventionner leur logement et le louer à un loyer maîtrisé.

Pour quels projets?

- **Les travaux d'adaptation** du logement à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap
- **Les travaux d'économie d'énergie** (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation, etc)
- **Les travaux dans des logements dégradés ou insalubres**

Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs.



Contactez SOLIHA Rhône et Grand Lyon, l'équipe d'animation mandatée par Vienne Condrieu Agglomération.



Permanence tous les premiers
mercredis du mois, de 14h à 16h, sans
RDV (amenez votre avis d'imposition)

En mairie de Condrieu : 04 mars, 13 mai, 01 juillet, 07 oct et 02 dec.

En mairie d'Echalas : 05 fev, 01 avril, 03 juin, 2 sept et 04 nov.

☎ 04 37 28 70 20

✉ contact.69@solihha.fr

Aude RICHARD, Cheffe de projets SOLIHA

*“ Contactez-nous afin qu'on vérifie ensemble votre éligibilité aux subventions. Nous nous déplacerons alors gratuitement à votre domicile pour réaliser les diagnostics nécessaires et préciser avec vous votre projet de travaux. Nous monterons ensuite vos dossiers de demandes de subventions. **Notre équipe est là pour vous accompagner tout au long de votre projet.** ”*

Munissez vous de votre dernier avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 pour contacter SOLIHA.